

Communiqué de presse

Pour diffusion le 26 août à 6 h
Rediffusion le 26 août à 10 h

Professionnels en éducation

L'élève doit être entouré d'expertises diversifiées et concertées

Montréal, le 26 août 2024. — C'est en travaillant en équipe multidisciplinaire autour de l'élève que les professionnel·les de l'éducation contribuent le mieux à sa réussite. Les écoles gagneraient à favoriser davantage cette organisation du travail.

C'est ce que révèle une [enquête](#) publiée par la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec, la FPPE (CSQ), à l'occasion de la rentrée scolaire, à l'heure où le réseau scolaire est à la recherche de solutions pour contrer la pénurie de personnel professionnel et où plus de 1500 postes demeurent vacants.

« Quand un psychologue, une orthophoniste, une orthopédagogue, un ergothérapeute, une psychoéducatrice sont assis à la même table pour discuter des difficultés rencontrées par les élèves et les enseignants de l'école, ils et elles posent des lunettes différentes sur les situations et proposent un éventail de solutions plus diversifiées, en plus de gagner du temps. C'est une grande plus-value pour l'élève, la classe, l'école et pour le sentiment d'efficacité du personnel ; c'est ce que nous disent la recherche et la pratique des membres sur le terrain. Plusieurs répondant·es témoignent d'ailleurs du fait qu'une telle organisation du travail aurait un effet significatif pour attirer, intégrer et retenir de jeunes professionnel·les », explique Jacques Landry, président de la FPPE (CSQ).

Des obstacles

Or, plusieurs obstacles entravent encore la mise en place de cette organisation dans les milieux, notamment parce que les professionnels ne sont pas assez nombreux dans le réseau scolaire public.

Alors que le travail en équipes multidisciplinaires fait partie des [recommandations de la FPPE \(CSQ\)](#) et du [Protecteur du citoyen](#) depuis plusieurs années, le manque de disponibilité des professionnel·les en raison de leur nombre trop restreint (68 % des répondants) reste la principale entrave à sa mise en œuvre.

Aussi, plusieurs écoles ne bénéficient pas de tous les services prescrits par la Loi sur l'instruction publique. « La décentralisation des budgets et des services vers les écoles fait en sorte, par exemple, qu'une école X aura accès à des services d'orthophonie, mais pas d'orthopédagogie ou de psychoéducation, en fonction des choix faits par la direction de l'école avec une enveloppe budgétaire restreinte », explique Jacques Landry.

De plus, encore une fois pour cause de manque d'effectifs, les professionnel·les reçoivent parfois de la pression pour prioriser les services individuels aux élèves et les évaluations, ce qui engendre une surcharge qui les empêche de consacrer du temps à la concertation (48 % des répondants).

Une méconnaissance par certains acteurs scolaires de la fonction de chaque professionnel·le et des bénéfices apportés par les équipes multidisciplinaires fait également en sorte que la pratique est instaurée de façon variable dans les milieux (40 % des répondants).

Faibles coûts, grands bénéfices

La FPPE (CSQ) souhaite que le ministère de l'Éducation et les organismes scolaires établissent des orientations, des règles budgétaires et une organisation du travail permettant de faciliter et de renforcer les pratiques en équipes multidisciplinaires du personnel professionnel scolaire afin d'améliorer la réponse aux besoins des élèves.

Dans son rapport, elle émet quatre recommandations à cette fin :

- La mise en place des conditions qui rendent possible et renforcent le travail en équipes multidisciplinaires ;
- La formalisation d'un mécanisme budgétaire (mesure évaluée à **17,2 M\$**) permettant le travail en équipes multidisciplinaires au préscolaire et au primaire ;
- L'instauration de modèles d'interventions visant l'égalité des chances et l'atteinte du plein potentiel de l'ensemble des élèves ;
- Le renforcement de la formation des directions et gestionnaires sur les modalités de fonctionnement des équipes multidisciplinaires et les rôles du personnel professionnel en éducation.

« Le coût de la mesure estimée par la FPPE (CSQ) est relativement bas si on le compare à l'optimisation des ressources et du temps qu'elle engendrerait, en plus des retombées concrètes sur la réussite des élèves, sur l'atmosphère générale de la classe et sur la satisfaction professionnelle du personnel », conclut Jacques Landry.

Profil de la FPPE (CSQ)

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 12 500 membres répartis dans la quasi-totalité des centres de services scolaires et des commissions scolaires du Québec, francophones, anglophones, Crie et Kativik. Elle compte, parmi ses membres, différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif (ingénieur·es, analystes, agent·es

de développement, etc.), pédagogique (conseiller·ères pédagogiques, bibliothécaires, etc.) et dans les services directs aux élèves (psychologues, psychoéducateur·rices, orthophonistes, conseiller·ères d'orientation, orthopédagogues, etc.).

— 30 —

Renseignements

Karine Lapierre

Conseillère en communication, FPPE (CSQ)

Cell. : 514 213-4412

Courriel : fppe.lapierre.karine@lacsq.org